

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gobert, 1er octobre 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gobert, 1er octobre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1er octobre 1873](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Gobert](#)

Lieu de destinationHôpital de La Salpêtrière, Paris

Description

RésuméGodin demande à Gobert s'il est possible qu'une demoiselle de 53 ans habitant près de Guise, ayant vécu de son travail et souffrant d'une maladie de nerfs et d'un anévrisme, entre dans l'établissement qu'il dirige. Godin explique que son désir serait qu'elle abandonne ce qui lui reste d'économies à un établissement charitable qui voudrait la recevoir.

Notes

- Nom du destinataire et lieu de destination : l'index du registre de correspondance mentionne « Hôpital de La Salpêtrière Gobert Directeur »
- La lettre est signée « Godin | Député de l'Aisne ».

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Santé](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation2 p. (33r, 34r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023
